

Conditions

- ▶ Bénévoles associatifs à partir de 16 ans (une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs)
- ▶ Porteurs de projet
- ▶ Jeunes en service civique
- ▶ Toute personne ayant envie de découvrir l'aventure de la vie associative

Les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique se verront délivrer un certificat par l'AGLCA, habilitée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Auvergne-Rhône-Alpes (DRJSCS).

Validation

Valorisation

Ce certificat peut être utilisé dans des démarches de Validation des Acquis d'Expériences (VAE) et mentionné sur un CV.



120 €	par participant (particulier)
120 €	par association (jusqu'à deux participants)

Tarifs

Retrouvez toutes nos formations sur :
www.aglca.asso.fr

Renseignements, inscriptions :

Loïc BASSET BOUGAIN
loic.basset@aglca.asso.fr

Naila BARBOUCHA
formation@aglca.asso.fr

Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux - CS70270
01006 Bourg-en-Bresse cedex
04 74 23 29 43



2021

Bénévole, Je me forme !



CFGGA CERTIFICAT DE GESTION À LA VIE ASSOCIATIVE



Objectifs

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFG)** a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences, pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

- ▶ Devenir un dirigeant associatif / bénévole averti
- ▶ Renforcer ses compétences en gestion associative
- ▶ Découvrir toutes les facettes de la vie associative
- ▶ Donner toutes les chances à son projet de réussir
- ▶ Rencontrer d'autres bénévoles et échanger sur ses pratiques



Session théorique

- ▶ 33h30 de formation réparties en 4 modules de 13 formations de 2h30.
- ▶ Possibilité d'effectuer les modules sur 2 années.

Session pratique

- ▶ 20 jours minimum dans une association.
- ▶ Les personnes déjà bénévoles pourront effectuer leur stage dans leur association. Pour les autres, une recherche de lieu de stage pourra être organisée parmi les associations adhérentes de l'AGLCA.



Organisation

Les + du CFGA

- ▶ Un contenu adapté à vos réalités associatives
- ▶ Un accompagnement individuel
- ▶ Des formateurs spécialistes des thématiques abordées
- ▶ Des contacts avec les accompagnateurs de la vie associative
- ▶ Un certificat reconnu par l'Etat

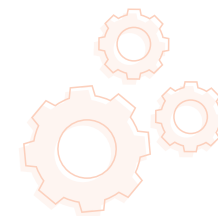


Vous êtes intéressé.e par une seule thématique ?
Les formations sont accessibles à l'unité au tarif de 10€ par association.

Lieu des formations

Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux - CS70270
01006 Bourg-en-Bresse cedex

Les formations



Module « Les bases de l'association »		
Les connaissances de base de l'association	Mardi 19 janvier 2021	19h à 21h30
Bâtir son projet associatif et des projets d'activités	Mardi 26 janvier 2021	19h à 21h30
Remettre à jour ses statuts	Mardi 2 février 2021	19h à 21h30
Organiser une manifestation exceptionnelle	Mardi 23 février 2021	19h à 21h30

Module « Dynamiser la vie bénévole de son association »		
Organiser une assemblée générale dynamique	Mardi 2 mars 2021	19h à 21h30
Mobiliser de nouveaux bénévoles	Mardi 9 mars 2021	19h à 21h30
Animer une réunion de manière conviviale et efficace	Mardi 16 mars 2021	19h à 21h30

Module « Comptabilité et finances »		
Comment faire sa comptabilité associative ?	Mardi 23 mars 2021	19h à 21h30
Comprendre les documents comptables	Mardi 30 mars 2021	19h à 21h30
Développer ses financements : autofinancement et subventions	Mardi 6 avril 2021	19h à 21h30

Module « Communication »		
Organiser sa communication	Mardi 27 avril 2021	19h à 21h30
Préparer sa communication événementielle . 1	Mardi 4 mai 2021	18h30 à 21h30
Préparer sa communication événementielle . 2	Mardi 11 mai 2021	18h30 à 21h30